

FICHE FORMATION - BTS

BTS Bâtiment

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire).

Résumé de la formation :

Le BTS Bâtiment est une formation en deux ans accessible après un bac STI2D, S ou équivalent.

Elle prépare aux métiers de la conception, de la réalisation et de la rénovation de bâtiments.

Elle allie enseignements théoriques (structure, matériaux, thermique) et stages en entreprise.

L'objectif est de former des techniciens supérieurs capables d'intervenir dans tous les domaines du bâtiment.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Technicien supérieur en études du bâtiment

Chargé d'affaires en entreprise générale du bâtiment

Conducteur de travaux bâtiment

Assistant ingénieur en bureau d'études techniques du bâtiment

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Les diplômés travaillent dans les bureaux d'études, les entreprises du bâtiment ou les collectivités.

Ils participent à la conception, au suivi de chantier et à l'optimisation technique des bâtiments.

Ils s'occupent aussi bien de constructions neuves que de réhabilitation énergétique.

Ils collaborent avec architectes, ingénieurs et artisans sur des projets variés.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases scientifiques et techniques nécessaires à la construction et à la rénovation.

Maîtriser les réglementations thermiques, acoustiques et structurelles en vigueur.

Savoir utiliser les logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO) et de calcul de structures.

Apprendre à organiser et suivre un chantier en respectant les normes de sécurité.

Développer des compétences en gestion de projet et en communication technique.

Préparer à intégrer le marché du travail ou poursuivre en licence professionnelle ou en école d'ingénieur.

Acquérir une culture environnementale liée à l'éco-construction et à la transition énergétique.

Comprendre les aspects économiques et juridiques du secteur du bâtiment.

Participer à des projets tutorés et à des études de cas concrets.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Première année (BTS Bâtiment – 850 à 950 heures environ)

Culture scientifique et technique 180 h

Conception et dessin technique 120 h

Organisation et gestion de chantier 120 h

Étude technique du bâtiment 150 h

Projet tutoré 60 h

Langue vivante 40 h

Culture générale et expression 60 h

Informatique / CAO 50 h

Deuxième année (BTS Bâtiment – 850 à 950 heures environ)

Approfondissement technique et réglementaire 180 h

Calculs des structures et matériaux 120 h

Thermique et énergétique du bâtiment 120 h

Gestion de projet et organisation 100 h

Projet tuteuré (approfondi) 80 h

Langue vivante 40 h

Culture générale et expression 60 h

Logiciels spécifiques (Revit, Perrenoud...) 60 h

Prérequis pour intégrer la formation

Être titulaire d'un baccalauréat général (S) , technologique (STI2D , STHR, STL) ou professionnel équivalent.

Avoir de bonnes bases en mathématiques, physique-chimie et sciences de l'ingénieur.

Une motivation pour les métiers du bâtiment et de la construction est essentielle.

Une orientation vers les métiers techniques et une capacité à travailler en équipe sont valorisées.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur

et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS) + d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1122/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **232** – ROME **F1202**

FORMACODE **22247** – RNCP**1122**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A